

Interprofession-Lait

La sempiternelle ritournelle...

Le 19 mars dernier, l'Interprofession du Lait sortait un nouveau communiqué de presse affligeant, dont les décisions étaient qualifiées «de grande importance». Elle informe que la réduction des volumes contractuels de lait décidée en février n'a pas fait effet. Qui en aurait douté? Par le simple fait d'avoir fixé comme référence de base les quantités 2009 déjà largement excédentaires, le scénario ne pouvait tourner autrement. Comme il y a trop de lait et que les stocks de beurre s'accumulent. rien de plus simple que d'exporter hors de chez nous et au-delà de l'Union européenne. «L'opération de dégagement», comme elle est si bien nommée, permettra d'exporter nos surplus à des prix défiant toute concurrence. Nos collègues paysans des pays destinataires apprécieront le geste amical de l'Interprofession du Lait!

Comme l'IP-Lait ne veut pas seulement faire un coup bas à l'étranger, elle décide une fois de plus de ne pas augmenter le prix indicatif du lait en Suisse qui demeure ainsi à 62,0 cts. Notons au passage que le prix payé à la plupart des producteurs se situe en fait plusieurs centimes en-dessous de ce prix indicatif (autour de 55 cts).

Pour garantir une pression maximale sur les prix indigènes, l'IP-Lait annonce également que les paysans seront priés de contribuer à l'abaissement du prix de la matière première suisse en finançant, à part égale avec les transformateurs industriels (chacun à hauteur de 1ct. par litre de lait dès le 1er mai), un fond de 20 millions maximum qui compensera le déficit (55 millions de francs) de la loi chocolatière. Cette loi chocolatière permet de réduire artificiellement le prix de la matière première suisse afin d'éviter que les industriels suisses ne s'approvisionnent trop fortement en matières premières



2010 reverra-t-elle des images de mobilisations en Europe comme en Suisse? Ici les images de Bruxelles en automne 2009. Reprenons le slogan sur le bâtiment valable aussi pour le lait: «agir et adapter».

de l'étranger. Ayant à l'esprit que la loi chocolatière devra prochainement être abrogée, les paysans doivent s'attendre, à l'avenir, à passer à la caisse régulièrement afin que nos industriels daignent acheter des produits locaux. Une fois de plus, l'industrie va s'en sortir avec de magnifiques cadeaux: du lait suisse de qualité supérieure, à un prix qui couvre moins de la moitié des coûts de production et correspond plus ou moins aux prix à l'étranger. Au vu de cela, pourquoi l'industrie serait-elle poussée à changer quoi que ce soit dans le fonctionnement de l'IP Lait? Elle fonctionne à merveille pour elle. L'industrie fait tourner ses usines à plein régime, elle a des produits de haute qualité à prix bradés et, si elle n'écoule pas tout, elle est payée pour exporter. De quoi pourrait-elle se plaindre? La question s'adresse maintenant aux politiques qui ont octroyé la force obligatoire à l'IP-Lait: Est-ce ce type de modèle inégalitaire que vous avez

souhaités pour résoudre la crise laitière? Si tel n'est pas le cas, rappelez-vous que la force obligatoire n'a été octroyée que pour une année à l'IP-Lait. Uniterre n'est pas du tout opposé à un outil tel qu'une interprofession pour résoudre les problèmes d'une filière agricole. Mais, dès la création de l'IP-Lait, il a mis clairement en doute la composition de cette dernière et le système de segmentation. Une interprofession qui est verrouillée par l'industrie conduira tôt ou tard à l'échec. Au grand damne des paysans, des consommateurs et des citoyens qui auraient souhaités voir un peu plus d'équité régner au sein de la filière laitière. Tout est aujourd'hui réunit pour un embrasement en Suisse; comme en Europe d'ailleurs. A chacun de prendre ses responsabilités. Pour nous paysans il s'agit de nous unir au plus vite pour adapter la production en amont de l'IP-Lait afin d'obtenir un prix équitable.



Lait
Etat des lieux
Pages 1 et 3



Spécial Jura

Actions de la section

Pages 4 et 5



Vente directe
L'effervescence
Page 6



Agenda

Moisson de dates



INTERNATIONAL

Une délégation parlementaire en Colombie

En février, Caroline Morel, directrice de l'ONG Swissaid a accompagné trois parlementaires, Carlo Sommaruga, Rudolf Rechsteiner et Robert Cramer pour un séjour de deux semaines en Colombie. Interview de Carlo Sommaruga.

M. Sommaruga, quelles ont été les principales motivations à vous rendre en Colombie dans le cadre de la délégation?

Le premier objectif était de visiter avec deux collègues du Parlement suisse et la directrice de Swissaid les projets soutenus par Swissaid en Colombie dans la région du Magadalena Medio en mettant l'accent d'une part sur la problématique de la monoculture de palme et d'autre part sur la sauvegarde de la biodiversité. Le deuxième objectif était de rencontrer des responsables d'organisations de défense des droits de l'Homme, des syndicalistes, des leaders paysans et des communautés indigènes et afro colombiennes.

Quelles ont été les régions que vous avez visitées et quelles réalités avez vous pu saisir?

Il n'a été possible de visiter qu'une seule région, celle du Magadalena Medio qui se situe au centre de la Colombie dans le sud de la province Bolivar. Nous nous sommes concentrés sur deux zones. L'une où le gouvernement colombien promeut la culture de palme. L'autre où des stratégies de cultures alternatives à la coca sont développées.

Les diverses visites de communautés et de villages de paysans et les rencontres avec les responsables associatifs locaux ont permis à la délégation parlementaire de saisir la gravité du problème du droit à la terre. En effet, les petits paysans sont confrontés à l'absence de titre de propriété. Parfois, ce sont des terres acquises sur la forêt il y a des décennies lors de la colonisation interne du pays organisée par le gouvernement et qu'ils exploitent depuis lors. Ailleurs, ce sont des paysans qui cultivent des terres dans des zones forestières en main publique qui ont été déboisées et qui ne peuvent être théoriquement affectées à la culture, même vivrière. Cependant les paysans sont là aussi depuis des années soit parce qu'ils ont été chassés par la violence de leur terre d'origine, soit parce qu'ils ont quitté les villes où ils étaient au chômage.

Vous évoquiez la question de la monoculture de la palme. Qu'avezvous pu constater?

Tout d'abord, il faut relever que cette culture s'étend sur les terres prises sur la forêt primaire il y a quelques décennies et affectées à l'élevage bovin extensif. Certes, la productivité de la terre en est accrue. Toutefois, tous les interlocuteurs sont unanimes sur le fait qu'après avoir planté de la palme, l'on ne peut plus rien planter d'autre. A la fin du cycle de vie de 25-30 ans

des palmiers, seule le replantage des palmiers est possible. Aucune culture vivrière ne peut voir le jour. Cela montre les conséquences très néfastes de la monoculture sur l'affectation des terres Il ne sera pas possible de revenir sur des cultures répondant aux besoins de la population locale lorsque le marché international de l'huile de palme s'effondrera ou si celui des agrocarburants s'avérait moins profitable que promis. En résumé l'on peut dire que c'est un exemple de ce qu'il ne faut pas faire selon les critères posés par le rapport mondial sur l'agriculture de 2008 de l'IAASTD.

En ce qui concerne la paysannerie, avez-vous pu rencontrer des acteurs du terrain? Quelles sont leurs analyses? Quels sont les nouveaux défis ou problèmes rencontrés par les familles paysannes?

Dans la région de production de la

Dans la région de production de la palme, tout le monde est tenté par le mirage des bénéfices que fait miroiter la propagande gouvernementale. Mais personne ne sait ce qu'il en sera dans 5 à 10 ans au vu du tassement constant des cours mondiaux de l'huile de palme et des limites des débouchés internationaux des agrocarburants en raison de l'orientation de l'industrie automobile

grande facilité pour les entreprises multinationales comme Monsanto qui dans les faits imposeront leurs semences, au détriment de la diversité des espèces locales. Un combat est mené par les organisations paysannes. Toutefois, la résistance paysanne ne peut compter sur l'appui des organisations des consommateurs qui sont en mains des deux grands partis et dont l'objectif n'est pas de remettre en cause les intérêts des groupes industriels qui leurs sont proches ou liés.



A vous entendre, petits et grands producteurs se lancent dans cette monoculture. C'est donc aussi profitable pour eux?

De fait, la production de la palme favorise les grands propriétaires qui détiennent des propriétés pouvant atteindre 2'000 à 5'000 hectares. C'est loin des domaines de 50'000 hectares de palmes que l'on trouve en Malaisie. Mais c'est sans comparaison avec les 3 à 5 hectares dont disposent les petits paysans. Les petits producteurs cherchent à se regrouper pour obtenir les subventions et les prêts bancaires. Mais souvent, ces petits paysans n'ont pas de titres fonciers. Sans garantie à offrir, ils n'obtiennent pas de crédits. D'autres paysans octroient des droits de superficie de 30 ans à des sociétés, lesquelles s'engagent à verser un revenu fixe annuel contre le droit de planter et exploiter pour leur compte la palme sur ces terres. Il n'est pas rare que ces sociétés se trouvent en cessation de payement de la rente aux paysans. Ces paysans se retrouvent sans terre et sans argent! J'ai pu rencontrer des paysans très pauvres qui, à quelques mètres de leur maison, voyaient les palmes sur leurs terres données en droit de superficie dépérir par manque d'entretien, ne pouvoir rien faire et ne pas recevoir un sou. Rares sont les cas de «success stories» pour les petits producteurs.

vers la propulsion électrique et des exigences environnementales toujours plus élevées qui sont et seront exigées pour l'importation d'agrocarburants. Mais le danger qui guette les paysans dans cette région c'est la faim. Il y a une dizaine d'année, il y a eu une violente famine car les cultures vivrières avaient été délaissées par les paysans eux-mêmes au profit de la cueillette des feuilles de coca nettement plus lucrative. Mais lorsque la bataille contre la production de la coca a été lancée, la cueillette est devenue aléatoire et dangereuse et les revenus ont brutalement baissé ne permettant plus d'acheter la nourriture transportée sur place. Il est donc urgent de soutenir les organisations paysannes qui travaillent en faveur de la complémentarité des cultures et qui forment les agriculteurs

Un autre défi c'est la sauvegarde de la biodiversité et la liberté d'échanger les semences des espèces traditionnelles. Le risque majeur d'atteinte à la biodiversité ne provient pas des monocultures. C'est la politique du gouvernement qui en est à l'origine. Il impose des normes sous prétextes sanitaires qui empêchent à terme la vente des semences qui ne sont pas enregistrées. Or, les conditions d'un tel enregistrement sont impossibles à remplir par les communautés paysannes pour toutes les espèces de semences traditionnelles. Par contre, c'est d'une

Quelle est la marge de manoeuvre ou la liberté d'action du syndicalisme paysan en Colombie?

Les organisations en tant que telles sont autorisées. Mais dans les faits, il leur est empêché d'exercer leur mission. Ainsi, dès qu'une organisation aboutit à consolider le mouvement social, les leaders sont menacés ou simplement assassinés. Tous les responsables des organisations paysannes sont des femmes et des hommes de grand courage. Ils subissent la violence des divers acteurs armés. Certains sont menacés par les paramilitaires à la solde des grands propriétaires ou des narcotrafiquants. D'autres le sont par la guérilla qui les accuse de collaboration avec le pouvoir et l'armée. La capacité d'agir de manière autonome dans ce contexte est très difficile. Il faut savoir que si le nombre des assassinats s'est réduit - ce dont le pouvoir n'arrête pas de se gargariser - c'est qu'une nouvelle stratégie est mise en place pour bloquer l'action des syndicats paysans. Cela afin de montrer un visage plus présentable vis-à-vis de la communauté internationale. Actuellement, le pouvoir incrimine les leaders en les accusant de collaboration avec la guérilla et les jette en prison. Cela déstructure complètement le mouvement paysan.

Sachant que la Suisse a signé un Accord de libre-échange avec la Colombie, comment le jugez-vous à la lumière de votre séjour sur place?

Tout le mouvement social condamne la signature de l'accord. Cette signature apparaît clairement comme un acte politique avant d'être un acte économique. L'objectif du gouvernement colombien est de faire bouger l'Union européenne et les USA pour qu'ils signent des accords similaires. Le dogme selon lequel la libre circulation des marchandises favorise l'amélioration des conditions de vie est vivement contesté. Tout particulièrement par l'incontournable réalité des faits.

Propos recueillis par Valentina Hemmeler Maïga



Le Comité économique et social européen se prononce pour une régulation du marché laitier

Comme l'a déclaré en février 2010 une production laitière durable et le Comité économique et social européen (CESE), il est urgent d'engager des mesures qui équilibrent l'offre et la demande sur le marché laitier. Le communiqué de presse du Comité déclare: «Les aliments en général et le lait en particulier jouent un rôle bien trop important dans le bien-être des citoyens pour qu'ils soient laissés à la merci des caprices d'un marché libre non régulé».

Par cet avis, le CESE soutient la position des Producteurs laitiers européens de l'European Milk Board (EMB) qui n'ont cessé de souligner la nécessité d'instaurer une régulation souple de la production permettant d'obtenir des prix du lait équitables. «Un système de mesures s'orientant sur l'offre et la demande est essentiel pour assurer

écologique au-delà des années 2015» est-il expliqué dans le rapport.

Le CESE ne cache pas ses critiques à l'encontre de la politique adoptée jusqu'ici par l'Union européenne qui relève actuellement les quotas laitiers dans l'intention de les supprimer à moyen échéance. Cette démarche n'est pas compatible avec l'objectif que s'est fixé l'UE de développer une agriculture durable, explique le CESE dans son communiqué de presse. Ce n'est pas la bonne réponse à la concentration grandissante que connaît le secteur de la distribution qui a dégradé les producteurs laitiers du rang de faiseurs de prix au rang de preneurs de prix.

Le CESE juge également qu'une dérégulation du marché laitier aurait des répercussions négatives de longue portée pour le patrimoine culturel et le développement multifonctionnel des régions rurales.

Après la Cour des comptes européenne. c'est maintenant le Comité économique et social européen qui a pointé l'urgence à abandonner la politique de libéralisation poursuivie par la Commission européenne et le Conseil européen pour adopter une politique de régulation du marché qui soit responsable.

Un changement de cap de la politique laitière européenne est aussi indispensable aux yeux de l'European Milk Board. Romuald Schaber, Président de l'European Milk Board: «Il est besoin à cet effet de fortifier la position des producteurs en prévoyant une dérogation au droit européen sur les cartels et en impliquant les différents groupes de

chargée de superviser le marché laitier. Le lait étant une denrée périssable et la distribution et l'industrie connaissant ici une forte concentration, il faut une instance supérieure qui permette l'équilibrage de l'offre et de la demande».

Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'EMB originaire des Pays-Bas: «Les producteurs laitiers de l'EMB se félicitent de la clairvoyance dont fait preuve le rapport publié hier par la CESE. Seuls des prix stables et des revenus équitables pour les producteurs laitiers pourront garantir à moyen et long terme une production de lait de haute qualité qui soit durable et couvre tout le territoire. Il est grand temps d'agir».

EMB, février 2009

Les droits des paysannes et des paysans: de

l'ONU aux luttes sur le terrain

Le 16 mars dernier, en marge des discussions au sein de l'ONU sur la question des droits des paysans, Uniterre et le CETIM ont organisé une soirée publique sur le même thème en donnant la parole à trois acteurs.

Melik Özden du Cetim a rappelé que La Via Campesina a tout d'abord, pendant de nombreuses années, dénoncé les violations des droits des paysans et publié des rapports disponibles sur leur site. Parallèlement, elle a préparé, se basant sur ses propres expériences et les témoignages de ses organisationsmembres, une déclaration sur les droits des paysans. Lors d'une conférence à Djakarta, la décision a été prise de porter ce thème à l'intérieur des instances de l'ONU. Cette déclaration a été saluée par la 5^{ème} conférence internationale de La Via Campesina et enfin validée formellement par le Comité de Coordination international en 2009 en Corée. La Via Campesina s'est adressée à un organe de l'ONU spécialisé dans les Droits de l'Homme. Le comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme a accueilli favorablement le travail de La Via Campesina et a pris l'option d'intégrer cette déclaration dans les annexes de son dernier rapport sur les violations des droits des paysans. La session actuelle des Droits de l'Homme se prononce justement sur ce rapport.

Henry Saraghi, coordinateur général de La Via Campesina a présenté l'esprit qui anime les luttes de La Via Campesina. A ses débuts, le mouvement paysan ne comprenait pas l'utilité de travailler au sein des instances onusiennes et doutait même de l'ONU et de son efficacité. Certaines organisations estimaient que les luttes sur le terrain contre l'OMC, les transnationales, étaient prioritaires.

Malgré tout, La Via Campesina a identifé un certain nombre d'organisations internationales avec lesquelles il semble possible de travailler. L'important étant de ne pas déconnecter les luttes locales et les rencontres «institutionnelles». Pour la Via Campesina il s'agit, depuis la dernière conférence internationale du mouvement, de renforcer l'harmonie et l'intégration entre les luttes locales, régionales et internationales. A ce propos, cinq axes prioritaires ont été définis:

- 1. Lutter de manière plus directe contre l'OMC, la Banque Mondiale, le FMI, et les transnationales qui ne cessent de se renforcer.
- 2. Lutter contre les politiques qui proposent de fausses solutions sur le
- 3. Créer des alternatives à tous les niveaux: pour une agriculture durable et agroécologique, pour la souveraineté alimentaire, pour la réforme agraire.
- 4. Renforcer les activités des jeunes et des femmes.
- 5. Renforcer les alliances avec les mouvements sociaux.

Il faut être en mesure de saisir l'opportunité des crises successives (alimentaire, financière, climatique, économique etc.) et relever rapidement le défi des alternatives. Il faut affronter le modèle néolibéral qui nous est imposé. Il y a urgence car les transnationales proposent déjà leurs alternatives: une nouvelle révolution verte pour l'Afrique, la marchandisation du climat etc. L'arène diplomatique de l'ONU reflète aussi ces tensions entre diverses visions politiques. La présence de Via Campesina à l'ONU permet de proposer nos alternatives et de ne pas laisser le champ libre à nos ennemis.

José Osvaldo Zuniga du Chili a présenté quelques aspects nationaux qui touchent aux droits des paysans. En premier lieu il a émis des craintes quant au changement de gouvernement au Chili. Le parti nouvellement élu est très proche des politiciens de l'ère dictatoriale Pinochet où les droits des paysans et des peuples indigènes ont été systématiquement violés, notamment le droit à la terre.

Pour José Osvaldo trois thèmes principaux méritent une attention particulière:

- 1. Récupération de la terre: pendant la dictature, le pays a vécu une contreréforme agraire favorisant largement les entreprises forestières qui ont développé des monocultures d'eucalyptus sur plus de 6 millions d'hectares, chassant les familles paysannes. Le peuple Mapuche, qui s'est opposé à ces plantations, a été fortement criminalisé, les leaders ont subi des procès et des emprisonnements.
- 2. Lutte pour l'eau: en 1982, une réforme a engendré la privatisation de l'eau au niveau national, les fleuves ont même été privatisés; pour exemple, une société transnationale espagnole «possède» 85% des fleuves chiliens. Au nord du Chili, ce sont les entreprises minières qui s'approprient l'eau à tour de bras.
 - 3. Défense des travailleurs agricoles:

cette question est très importante puisque les salariés temporaires, en général employés de manière saisonnière dans les cultures fruitières, ont une sécurité sociale très faible. Un calcul démontre qu'ils devraient travailler 80 ans pour avoir droit à une retraite

Il estime qu'il faut absolument faire avancer la vision d'une agriculture avec des paysans, en opposition à une agriculture ultra-technologique sans paysan. Chaque ferme, chaque famille paysanne transmet une histoire. Elle la cultive au quotidien. Une ferme qui disparaît c'est une histoire qui s'éteint. Bien que son syndicat soit plutôt petit, il s'appuie et s'inspire fortement des luttes menées au niveau continental et mondial par La Via Campesina. En Amérique latine il constate que des signes positifs sont bien là en Equateur, en Bolivie, au Vénézuela. Cela leur donne de l'espoir que d'autres visions sont possibles.

C'est un témoignage qui démontre qu'une fois encore, les liens entre paysans sont essentiels pour faire avancer les luttes locales. La déclaration des droits des paysannes et des paysans existe bel et bien. Même si elle n'est pas encore transformée en Convention dans les instances de l'ONU, qu'est ce qui nous empêche de l'utiliser et de s'y référer en cas de besoin en Suisse. au Chili, en Indonésie, en Turquie ou

Valentina Hemmeler Maïga



SPECIAL JURA

Uniterre Jura sur tous les fronts!

La section du Jura présente différentes activités et point de vue. Le mois d'avril et mai seront chargés pour la section qui organise notamment son assemblée générale le jeudi 29 avril prochain avec un invité de marque, Erwin Schöpges, Président du MIG-Belgique.

La section jurassienne Uniterre Jura, Jura-bernois est représentée par un comité de 14 personnes provenant des diverses régions de notre rayon d'activité. Cela fait deux ans que le comité a été renouvelé et s'est agrandi pour accueillir une représentation des membres du Jura-bernois. Le socle sur lequel repose Uniterre est depuis toujours le même: l'épanouissement de la famille paysanne dans un environnement économique et socialement agréable. C'est ce qui motive autant notre comité. C'est avec plaisir et conviction que nous défendons syndicalement les familles paysannes de nos régions jurassiennes.

Nous tenons sincèrement à remercier toutes les paysannes et les paysans ainsi que les consommateurs qui nous ont soutenus dans nos multiples actions.

La défense professionnelle syndicale reste indispensable. Elle dénonce toutes les injustices et distorsions de marché. Elle propose des solutions pour améliorer sans inhiber les agricultures d'ailleurs.

Philippe Chalmin, professeur d'histoire économique à l'université de Paris-Dauphine, considéré comme un des meilleurs spécialistes des marchés internationaux agricoles, analyse la pénurie alimentaire du printemps 2008 dans son livre «Le monde a faim». En résumé, mauvaise météo, El-Nino au mauvais moment, produits alimentaires en main de boursicoteurs, augmentation des agrocarburants mais, principalement, un manque cruel de structures agricoles dans le sud. M. Chalmin dit: «Les politiques du nord ont paradoxalement poussé à l'absence de politiques du sud». Nous vous laissons méditer sur cette phrase et de la comparer à la politique agricole menée ces derniers mois au sujet du lait.

C'est dans un contexte d'une agriculture qui peine à sortir de la crise que nous vous invitons à devenir membre

les revenus des agriculteurs de ce pays, d'Uniterre en prenant contact avec le secrétariat (voir encadré en bas à droite).

Cédric Gigon

ASSEMBLEE GENERALE UNITERRE JURA, JURA-BERNOIS

Jeudi 29 avril à 20h00 Au restaurant du Midi à Reconvilier

Ordre du jour :

- 1. Accueil, salutations
- 2. Activités section locale
- 3. Activités Uniterre par Pierre-André Tombez, Nicolas Bezençon
- 4. Divers

A l'issue de l'assemblée, conférence-discussion avec Erwin Schöpges du MIG: «Une défense professionnelle européenne, aussi pour la Suisse».

Erwin Schöpges

Erwin est un producteur de lait à Amblève en Belgique. Il est l'actuel Président du MIG (Milcherzeuger Interessengemeinschaft). Le MIG est une des plus grosses organisations belges de lait et se trouvait à la pointe des mobilisations de l'automne dernier. Elle a notamment organisé les spectaculaires épandages de lait. Erwin est très actif dans toute l'Europe et un des piliers de la mobilisation des producteurs de lait européens. Bilingue, il fait le lien entre les germanophones et les francophones. Il collabore avec la FUGEA, autre organisation belge, sur le dossier laitier et fait ainsi le lien avec la Coordination Européenne Via Campesina. Erwin est marié et père de plusieurs enfants.

Vaches équitables

Nous souhaitons remercier les entreprises et les généreux donateurs qui ont souhaité garder l'anonymat et qui ont contribué à l'achat de vaches grandeur nature «Lait équitable» dans la région du Jura. Ci-dessous, deux entreprises qui nous ont soutenus.

MEYER & Fils SA

Machines agricoles forestières / communales Espace vert

2942 Alle Tél. 032 471 13 55





Maîtrise du dossier lait, ou maîtrise des boilles à lait?

C'est impressionnant comme certains chefs de file des organisations agricoles se vantent de leur maîtrise du dossier lait et le mépris qu'ils portent aux mouvements sociaux. Eux prétendent représenter les producteurs et les autres sont réduits à jouer la mouche du coche. Dans l'Agri du 28 janvier 2010, M. Walter Willener, directeur d'Agora, tient de tels propos au sujet d'Uniterre. Se croyant fort de ses convictions, dans un édito du même journal, il déclare «Le travail accompli en 2009 a permis de stabiliser le prix du lait, de faciliter l'écoulement des stocks de heurre et surtout de mettre sur papier un système de régulation des volumes de lait et de fixation du prix indicatif «...», l'indice des volumes de lait contractuels devrait se situer à 95% et son prix indicatif devrait augmenter de 3 centimes au moins». Toujours dans la même veine il affirme, «Aujourd'hui, cette instance (IP-Lait) est au pied du mur». Fi des pertes sèches de Frs. 15'000 par exploitation en 2009, fi de toute les manoeuvres sur les quantités octroyées inégalement, fi des milliers de tonnes de beurre en stock et du prix et des quantités en surplus pour 2010. Et de faire croire que par enchantement l'IP-Lait est au pied du mur. Mais qui donc la met au pied du mur? Ceux qui savent si bien maîtriser les dossiers? Quand M. Willener se vante du fait «que nous ne partageons

pas (avec Uniterre) les mêmes vues sur la manière d'instrumentaliser la défense professionnelle à court terme», n'est-il pas en train d'instrumentaliser les producteur de lait? L'IP-Lait est la démonstration qu'une page est tournée depuis la libéralisation du marché laitier. L'IP-Lait est le nouvel étrangloir des producteurs de lait.

Ce n'est pas un hasard que les crises se côtoient, le libéralisme tant porté par certains qui occupent nos rangs s'est immiscé dans toute la société. Nous devons refuser ces destructions programmées! Comme dans les finances, le problème ne se réduit pas à limiter les bonus, à nationaliser les pertes sur le dos des contribuables suisses et étrangers, mais bien à remettre en cause la machine de destruction massive que sont les oligopoles financiers et industriels.

La libéralisation des contingents laitiers a supprimé le contrôle des quantités et emmené les producteurs dans la nuit de la concurrence sans limite si ce n'est celle de l'appétit de l'agro-industrie mondialisée et de la distribution du même type. Le seul moyen qu'il nous reste est celui de rétablir un contrôle au niveau où nous maîtrisons encore les choses. Ce niveau est celui des producteurs. Il passe par l'attribution de la force obligatoire à une FPSL revue et corrigé démocratiquement. S'adapter à

la nouvelle réalité c'est surtout prendre conscience qu'on nous a positionnés de force dans le rôle de marchands alors que nous étions des producteurs liés à un contrat. De ce fait nous devons maintenant nous mêmes fixer le prix de notre produit comme c'est la règle dans cette économie: le prix du lait doit couvrir ses coûts de production.

La présente situation nous appelle tous à revoir notre stratégie afin que nous retrouvions une place forte et reconnue. Au début du vingtième siècle, les paysans ont su mettre en place des structures dans tous les domaines; elles ont servi au développement agricole. Malheureusement l'industrie a fait main basse sur ces structures ce qui a provoqué de grands dégâts, notamment en écrasant la paysannerie.

Aujourd'hui nos populations attendent autre chose que l'agro-industrie qui se propage. Nous sommes les premiers concernés pour reprendre en main cet avenir. Dans nos campagnes nous devons reprendre le langage et la forme des assemblées paysannes pour établir et consolider un nouveau projet et garantir les moyens de le faire aboutir puis de le contrôler démocratiquement!

Paul Sautebin, la Ferrière, membre d'UNITERRE

Devenez membre d'Uniterre

Si yous souhaitez devenir membre du syndicat, vous pouvez le faire: par téléphone: 021 601 74 67, par mail info@uniterre.ch. En savoir plus: www.uniterre.ch

La cotisation annuelle s'élève à 150.-. Elle donne droit au journal d'Uniterre qui parait 11 fois par an. Uniterre défend la présence de nombreuse familles paysannes sous diverses formes de fermes, petites ou grandes, quel que soit le type de production.



SPECIAL JURA

6 mai: venue d'une paysanne bolivienne

E-CHANGER, avec la participation d'Uniterre Jura, Jura-bernois vous convie à une conférence le jeudi 6 mai, à 20h00 à la salle de la bourgeoisie à Delémont. Asunta Salvatierra, une jeune leader paysanne du Mouvement des sans terre de Bolivie développera le thème: «Les Femmes dans la lutte pour la terre et la souveraineté alimentaires, regards croisées entre la Suisse et la Bolivie».

La conférence sera suivie d'une table ronde réunissant Asunta Salvatierra, un leader d'UNITERRE jurassien pour nous présenter les défis actuels de l'agriculture suisse et jurassienne, une femme paysanne jurassienne pour nous partager son quotidien et Mathilde Defferrad, volontaire E-CHANGER en Bolivie.

Asunta Salvatierra. 30 ans et mère de 3 enfants, est une leader du Mouvement des paysan-ne-s sans terre (MST) de Bolivie. Elle est responsable du collectif de femmes «MST-Mujeres» et présidente du MST-Cochabamba. Avec un long parcours dans la lutte paysanne et féminine, elle est partenaire locale de E-CHANGER depuis 5 ans. Le MST Bolivie, fondé en 2000, lutte pour une meilleure répartition des terres entre la partie andine extrêmement morcelée et les terres basses où se trouvent des très grandes propriétés. Ce mouvement paysan s'engage aussi dans l'éducation populaire en milieu rural.



1er mai: festival CinémAlimentation... de la charrue à l'assiette!

Pour la seconde année, un festival de films est organisé dans les Franches Montagnes autour de l'agriculture et l'alimentation.



Cinémalimentation

Cinéma LUX, Les Breuleux, JU Samedi 1er mai 2010

Documentaire Herbe

Le sol : racine de notre alimentation avec Elena Haylicek. de l'Office Fédéral de l'Environnement OFEV et de la So-ciété Suisse de Pédologie. Courts métrages et conférence

Documentaire Pesticides non merci

en collaboration avec le Cinéma LUX Les Breuleux avec le soutien de Uniterre

Contact

... de la charrue à l'assiette...

Une initiative jurassienne en faveur du droit à l'alimentation

L'octroi du permis de construire à Green Bio Fuel SA pour la construction d'une usine d'agrodiesel à Zurzach n'est pas passé inaperçu au CIAD, le Collectif contre l'importation d'agrocarburants à Delémont. Le permis de construire pour l'usine d'éthanol de Delémont, déposé début mai 2009, n'a toujours pas été délivré. La décision pourrait tomber à tout moment. Le CIAD lance une initiative cantonale en faveur d'un moratoire sur les agrocarburants.

Green Bio Energy Delémont

En janvier 2009, la presse régionale annonçait «le plus grand projet industriel dans le Jura», un investissement de 100 millions de francs pour une usine qui devrait produire 100'000 tonnes d'éthanol pour les marchés suisse et européen, et 30'000 tonnes d'éthanol pharmaceutique. Le projet est porté par des financiers suédois et norvégiens, déjà promoteurs de l'usine de Zurzach. qui transformera les noix de jatropha du Mozambique en diesel. L'éthanol hydraté de canne à sucre serait importé du Brésil et distillé à Delémont. Inutile de souligner l'enthousiasme des autorités cantonales et communales jurassiennes face à la perspective de rentrées fiscales et de 20 places de travail.

Opposition

Mi-mai 2009, un petit groupe de personnes d'horizons divers crée le CIAD, le Collectif contre l'importation d'agrocarburants à Delémont. L'adhésion au Collectif se fait sur la base d'une déclaration d'intention, signée jusqu'ici par 35 associations et près de 300 personnes. Sur Facebook, ils sont plus de 1'000 à soutenir l'action du collectif. Fin mai, le Conseil de ville de Delémont (législatif) adopte une résolution, qui demande de ne pas accorder de permis de construire tant que les moratoires au niveau cantonal et fédéral ne sont pas traités et qu'une source d'éthanol provenant d'un procédé acceptable sur les plans éthiques, sociaux et environnementaux n'a pas été trouvée1. Une vingtaine d'oppositions sont déposées contre le permis de construire. En octobre, le CIAD s'associe à la campagne d'Alliance Sud contre les agrocarburants et accueille le «Train contre la faim» de la journée mondiale de l'alimentation par une manifestation et un marché de produits du terroir à Delémont.

La nourriture d'abord!

Dans l'attente d'un renforcement de la législation fédérale, l'initiative du CIAD veut empêcher, durant cinq ans, la production et la transformation d'agrocarburants à Delémont, à partir de végétaux cultivés dans ce seul but. Des dérogations sont prévues pour les agriculteurs qui produisent du carburant pour le fonctionnement de leur exploitation. Cette initiative devrait déclencher une réflexion sur les conséquences dans les pays du Sud des monocultures industrielles de plantes destinées à produire du carburant pour nos moteurs, une aberration du point de vue écologique, économique et social.

Emmanuel Martinoli

 $^{1.}\ http://vertsdelemont.blogspot.com/2009/05/$ resolution-du-conseil-de-ville-de.html

Petit historique

1er juillet 2008, entrée en vigueur de la loi (Limpmin) et de l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales (Oimpmin), introduisant une exonération fiscale pour les carburants issus de matières premières renouvelables.

3 octobre 2008, dépôt de l'initiative parlementaire Rechsteiner demandant un moratoire sur les agrocarburants.

15 avril 2009, entrée en vigueur de l'ordonnance du DETEC relative à la preuve du bilan écologique global positif des carburants issus de matières premières renouvelables (OEcoBiC).

11 mai 2009, l'initiative Rechsteiner est acceptée par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N).

11 juin 2009, Conseil national: la motion du groupe socialiste, «Non aux agrocarburants issus de denrées alimentaires», est acceptée par 78 voix contre 76. Par contre, la motion du groupe des Verts, «Les agrocarburants ne doivent pas concurrencer les denrées alimentaires», est rejetée.

24 août 2009, la CEATE-E renvoie l'initiative Rechsteiner à la CEATE-N en priant cette commission de la reformuler dans le sens d'un durcissement de la législation en vigueur, mais sans moratoire.

20 octobre 2009, la CEATE-N décide d'élaborer une initiative de commission. Celle-ci vise à limiter l'autorisation de mise sur le marché aux seuls agrocarburants issus d'une production répondant aux critères du développement durable. Elle ne comprend plus de moratoire.

28 janvier 2010, la CEATE-E se prononce pour une initiative de la commission exigeant un renforcement des critères d'autorisation des agrocarburants.



VENTE DIRECTE

Les marchés paysans se portent bien

Le 22 février dernier, l'association des Marchés Paysans a tenu son assemblée générale à Apples, sur l'exploitation de sa co-présidente, Martine Meldem.

Projet informatique pour 2010

Le bénéfice réalisé cette année a permis de créer une réserve de 16'000.pour le projet de mise en place d'un site Internet. En effet, l'association prévoit, pour 2010, la création d'un nouveau site simple et performant, qui puisse être géré par le comité sans aide externe. Ce site contiendrait une plateforme d'information avec un espace de présentation pour chaque membre (indication avec Google Maps du lieu précis de chaque exploitation, possibilité d'avoir une adresse e-mail @marchepaysan.ch); un agenda où les membres peuvent annoncer des animations; des dossiers thématiques. L'association pourra aussi vendre des sites aux producteurs désireux d'être hébergés sur le net.

Préparation de la fête des Marchés Paysans

Le comité démarre les préparatifs pour la fête qui aura lieu en mai ou juin 2011. A la recherche d'un lieu qui convienne pour accueillir cet événement, l'assemblée a reçu la proposition de Gregory Devaud, de réaliser la fête à

Aigle où un projet de magasin de vente directe de produits du terroir verra le jour dans la deuxième moitié de l'été 2010. (cf. encart)

Des changements parmi les membres

La composition du comité change pour 2010. Martine Meldem, co-présidente de l'association durant huit ans arrive à la fin de son mandat. Après avoir été remerciée chaleureusement pour son engagement, elle laisse la place à Jean Weber, maraîcher à Gingins.

L'année 2009 a vu le départ de deux membres et l'arrivée de huit autres. L'envie d'inclure des non paysan-ne-s ou des producteurs à la retraite dans l'association a motivé l'assemblée à voter la création d'un statut de membres passifs: «les amis des marchés paysans».

En fin d'assemblée générale, l'association des Marchés Paysans a invité Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, afin de faire le point sur la vente directe. M. Bourgeois a fait une présentation de l'initiative parlementaire visant à ajouter la notion de souveraineté alimentaire dans les articles 1 et 2 de la LAgr. Il a ensuite présenté quelques statistiques

concernant la vente directe. Le réel débat a pris place lorsque la discussion est venue sur le sujet du lait. Pour Jacques Bourgeois les paysans suisses seraient les garants d'une qualité particulière qui pourrait impliquer une plus-value à l'exportation dans un concept global de «swissness» et cette plus-value viendrait alors «tout naturellement» couvrir les frais de production. Il a réaffirmé son soutien à un projet en plusieurs axes comprenant la poursuite des négociations à l'échelle internationale et le développement d'un partenariat entre l'industrie et la production agricole. Soulevant des réactions de scepticisme, voire de colère dans le public, certaines parties de l'exposé amenèrent des remarques des producteurs et créèrent le débat.

Nicolas Bezençon a rappelé que c'est grâce à la demande réitérée des producteurs et d'Uniterre que des thématiques comme la souveraineté alimentaire et le prix équitable ont pu pénétrer l'arène publique. Et que s'il a fallu quatorze ans pour que l'USP encourage ces démarches, c'est peut-être qu'elle est un peu loin des préoccupations des producteurs.

Amélie Pistorius

La moutarde monte au nez des expéditeurs de fruits et légumes

Dans un article de la revue de presse Agra, les expéditeurs français, réunis dans l'ANEEFEL (Association nationale des expéditeurs-exportateurs de fruits et légumes), affirmaient être concurrencés par les projets d'agriculture contractuelle de proximité (AMAP en France) et autres circuits-courts en raison des coûts moins élevés de ces derniers. Ils ont dénoncé la tendance des collectivités publiques à encourager toute forme de rapprochement entre producteurs et consommateurs déclarant que «la moutarde avait fini par leur monter au nez». Ce marché de proximité représente 5% des volumes des fruits et légumes. Ils s'indignent du fait que les producteurs, quant ils écoulent leurs produits par des circuits courts, «ne sont pas soumis aux normes comme Nature's Choice, Global Gap et autres HACCP».

A Uniterre, nous espérons que la moutarde est extra-forte et leur irrite le nez. Cette réaction d'indignation des intermédiaires démontre que tous les projets de rapprochement entre paysans et consommateurs, qu'ils soient des ACP, de la vente directe ou des «marchés paysans», même s'ils ne

représentent qu'un pourcentage faible des ventes, sont des épines dans le pied des intermédiaires. Ils touchent à leur sacro-sainte image de marque et prouvent qu'il est possible de fournir aux consommateurs des produits de grande qualité, de proximité, à des prix souvent moins élevés que dans les grandes surfaces tout en rémunérant équitablement les producteurs. Car quand les marges abusives des divers intermédiaires disparaissant du calcul, le miracle est possible.

Cela confirme Uniterre dans sa volonté de poursuivre sur cette voie pour renforcer la conscience des producteurs et des consommateurs et ainsi rendre plus fort le mouvement qui pourrait forcer les intermédiaires à changer d'attitude et à mieux respecter les rôles des uns et des autres.

La création récente de la commission vente directe permettra sans aucun doute de renforcer les liens entre les différentes formes de distribution et de commercialisation alternatives à la grande distribution.

Elle permettra également de mieux répondre aux sollicitations des collecti-

vités publiques, notamment des Villes, qui sont à la recherche de producteurs locaux pour fournir les crèches ou autres lieu de restauration collective.

Valentina Hemmeler Maïga



Un magasin de vente directe au plein centre de la ville d'Aigle

Répondant à l'impulsion de la commune d'Aigle de dynamiser l'espace urbain, les Marchés Paysans ont mis sur pied un projet de vente directe. L'ancienne caserne des pompiers, au plein centre de la ville va ainsi accueillir dès la rentrée d'août 2010, un magasin de vente directe de produits locaux. C'est le jeune agriculteur aiglon, Gregory Devaux, initiateur du projet, qui réunit aujourd'hui des producteurs de la région du Chablais vaudois, et plus largement de la Romandie, afin d'approvisionner les étals. Le magasin compte offrir un panel large de productions de la terre et du terroir: légumes, fruits, charcuterie, miel, vin, confitures, sirops,... Les producteurs intéressés à rejoindre la Sàrl peuvent prendre contact avec lui au 079 641 64 37.

Qui vient vendre au marché?

Le marché campagnard du 27 juin à Réverolles-sur-Morges cherche encore des producteurs, contactez Luc Rempe au 021 843 30 45 pour les inscriptions.

Appel aux producteurs, pour une ACP à Lausanne

Les Jardins du Flon et d'Ouchy connaissent un très grand succès. Des consommateurs motivés du quartier ouest de Lausanne désirent créer des Jardins de l'Ouest, petit frère des Jardins du Flon. Si vous êtes intéressés à rejoindre la constitution du projet, contactez le bureau d'Uniterre au 021 601 74 67.

Femmes-accès à la terresouveraineté alimentaire

Mardi 4 mai 2010 18h30 Centre pluriculturel d'Ouchy, ch. Beau Rivage 2

Table ronde avec Asunta Salvatierra du Mouvement des sans terres de Bolivie, Pierre-Yves Mailard-Conseiller d'Etat Vaud, Isolda Agazzi-Alliance Sud, Marina Decarro-Marche Mondiale des Femmes, Valentina Hemmeler Maïga-Uniterre et Vincent Zodogome-Fedevaco.

Stagiaire à Uniterre

Depuis février dernier, nous avons le plaisir d'accueillir Amélie Pistorius pour un stage professionnel. Elle secondera Nicolas Bezençon et Valentina Hemmeler Maïga sur différents dossiers. Le comité lui souhaite la bienvenue.



RECHERCHE AGRONOMIQUE

Avenir de l'agriculture duale

Dans le bulletin de mars de la recherche agronomique suisse, une étude sur l'évolution des structures agricoles nous ammène des détails intéressants.

«L'évolution vers une agriculture duale est une chance pour les grandes exploitations, mais elle renforce la nécessité pour les petites exploitations de s'assurer un revenu non-agricole. Cette évolution vers une structure duale de l'agriculture remet en cause les représentations sociales de part et d'autre de l'échelle: le maintien d'un grand nombre de petites exploitations permet de conserver une structure de «petite agriculture», mais ce groupe perd en signification dans les débats concernant la politique des revenus».

Visiblement, la tendance est à la séparation entre les «petits» et les «grands». L'idée est de mettre les petits hors de l'arène décisionelle. Puis d'utiliser l'image positive qu'ils ont vers les consommateurs pour valoriser les grands, pour lesquels les chercheurs ont concocté un programme peu réjouissant: «Améliorer la compétitivité en exploitant la taille des structures pour réaliser des économies d'échelle doit être au cœur des préoccupations. (...) La voie à

suivre passe par une séparation claire, avec d'une part les paiements compensatoires accompagnant les changements politiques et d'autre part les paiements directs pour certaines prestations multifonctionnelles clairement définies. Les paiements compensatoires doivent être limités dans le temps et réservés aux exploitants actuels, c'est-à-dire que les nouveaux exploitants ne doivent pas en bénéficier».

Eh bien, à ce stade, il parait ironique de dire que l'évolution vers une agriculture duale est une «chance» pour les grands. C'est ceux-là que l'administration veut encadrer, analyser, transformer.

Diminuer le nombre d'exploitants agricoles et dissuader les nouveaux, réduire les coûts, encore et toujours, le discours n'est plus crédible. A qui peut-on encore faire croire que la production agricole suisse peut encore baisser ses coûts au point d'être compétitive sur un marché ouvert? On voit bien que l'image de «swissness» ne génère pas une marge suffisante à couvrir les frais

de production. Il faudrait que la «stratégie Qualité Suisse» génère une super plus-value pour que les producteurs s'y retrouvent.

Merci à la recherche agronomique de se décarcasser pour trouver des «nouvelles idées pour rester dans le même mouvement», mais décidément nous n'y croyons pas! Nous ne cautionnons pas un système séparateur qui a pour objectif de faire une agriculture à deux niveaux. Qui sont les petits? Ceux qui ont créé leur marché à la ferme? Qui vendent leur production dans un réseau contractuel, dans les marchés locaux ou à travers des réseaux dits «de niche». de marques ou de labels? Et les grands sont-ils les producteurs qui livrent leur production à l'industrie? Alors que faiton des nombreux «grands» qui écoulent une part de leur production dans le réseau des «petits»? Et des grands qui se sont mis totalement en agriculture contractuelle? Et des petits qui livrent leur production à l'industrie? D'ailleurs existe-t-il vraiment des grands en Suisse,

si l'on commence à se référer aux dimensions européennes? Nous refusons d'entrer dans un discours dual. La Suisse a besoin d'une agriculture diversifiée où peuvent vivre dignement les petites exploitations comme les grandes.

La seule nouvelle de cette étude c'est qu'elle suggère qu'une fois que l'on est catalogué comme petit, on est «exclu» du débat concernant la politique des revenus et l'administration fédérale ne s'intéresse plus à notre sort.

Cela laisserait-il à penser que les «petits», qu'ils soient grands ou petits, ou tous ceux qui ont mis en place un réseau pour l'écoulement de leur production, restent loin des feux des projecteurs et continuent à sortir des marges rémunératrices pour leurs produits? Est-ce une forme d'incitation à créer l'alternative avec les consommateurs puisque c'est là qu'il semble y avoir encore un réel espace de liberté?

Amélie Pistorius

LETTRE DE LECTEUR

Producteurs et consommateurs roulés dans la farine...OGM!!!

Champione du «Cassis de ... pigeons», Mme Doris Leuthard, avec la complicité active de la Fédération romande des consommateurs, après avoir ainsi livré l'agriculture de notre pays, pourtant principal maillon de notre indépendance nationale, «à l'invasion programmée» des produits de moindre qualité provenant des 27 Etats de l'UE, continue à «trahir» ses concitoyen-ne-s faisant le forcing pour imposer l'ALEA (accord de libre échange agricole) d'ici fin 2010.

Totalement aveuglée par le mirage de l'ultra-libéralisation des marchés, elle n'hésite pas, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à sacrifier nos producteurs nourriciers de proximité d'une part, notre souveraineté alimentaire d'autre part, sur l'autel du profit pour le plus grand bonheur des lobbys de l'agroalimentaire (Nestlé, Syngenta, Monsanto, etc.) et des importateurs-distributeurs (Migros-Coop principalement).

L'édifiant article du 24heures du vendredi 5 février 2010 confirme ainsi clairement la disparition totale des céréales panifiables indigènes, donc du pain suisse d'ici quatre ans, selon la récente étude de la très sérieuse EPFZ. La carence, ainsi délibérément créée augmentant fortement notre dépendance de l'étranger permettra d'imposer les farines OGM étrangères - que rejette pourtant 90% de la population concernée - en les présentant alors comme une issue inespérée pour la sauver de la famine.

Frank Paillard, Lausanne







Erosion: quand la capacité nourricière du sol s'épuise

J'ai toujours pensé que la Terre était une mère généreuse qui multipliait, de manière quasiment miraculeuse, le grain de blé en cent autres. Dans ma vision, comme le dit le célèbre agriculteur et conférencier Pierre Rabhi, un grain de riz suffirait à nourrir l'humanité, si l'on savait en prendre soin, le multiplier et partager sa descendance. La terre, l'humus serait un indestructible foyer de vie et d'abondance qui fait monter les arbres et distribue à qui veut les fruits de sa fécondité.

Mais dernièrement je suis tombée sur différents articles qui m'ont fait réfléchir autrement. L'humus se perd, le sol s'assèche et s'envole en poussière. La partie vivante du sol, celle qui démultiplie le grain, est en train de s'épuiser au niveau mondial.

De nombreuses études faites durant les dernières décennies montrent qu'une forte pression exercée par l'Homme sur les sols est à l'origine d'une érosion accélérée. Ensablement, salinisation, acidification, réduction de la production sont l'expression des multiples formes que peut prendre la dégradation de la couverture pédologique.

En avril 2001, une «tempête de sol» transportant des millions de tonnes de sol s'envola de Chine pour venir atterrir en Amérique du Nord où elle recouvrit de son manteau toute la partie ouest, de l'Arizona au Canada. L'année suivante, une seconde tempête de sol chinois s'abattit sur la Corée du Sud, paralysant le pays. Entre 1950 et 1975, la Chine perdait 175'000 hectares de sol par an, entre 1975 et 1987 200'000, puis 300'000 hectares par an entre 1987 et aujourd'hui. A ce rythme, la désertification s'emparera de 400'000 hectares chaque année dès 2012.

Pareil pour l'Afrique, les phénomènes

d'érosion et de désertification s'amplifient. Au Nigeria, de 1950 à 2005, la population est passée de 33 millions à 132 millions et le nombre de têtes de bétail est passé de 6 millions à 66 millions. Aujourd'hui ce sont 350'000 hectares de sol humique qui disparaissent chaque année, autant qu'en Chine. Ce constat nigérian s'applique pour de nombreux pays d'Afrique qui se désertifient très rapidement en raison de différents facteurs: défrichement, surpâturage, surexploitation du bois pour la production de charbon à destination des populations citadines croissantes pratiques agricoles non durables. Pour chiffrer l'ampleur des retombées de l'activité humaine, le Sénégal a perdu en 20 ans 40% de son couvert végétal laissant libre cours à l'érosion éolienne et hydrique.

Dans ce contexte, la production de la nourriture d'une population mondiale croissante devient un enjeu majeur. On estime que pour chaque tonne de nourriture produite, ce sont de 6 à 18 tonnes de sol qui sont perdues. L'humus ruisselle, se lessive, s'assèche et nous sommes pris au piège, si nombreux à nous nourrir sur une ressource qui s'épuise.

Il existe des moyens de retenir le sol, des modes de cultures qui luttent contre l'érosion, et on en trouve des traces, comme les cultures en terrasse, vieilles de 7'000 ans. Structures en nid d'abeille, en terrasses, en bocage, cultures itinérantes, jachères, labour minimum, paillage. Mais ces méthodes se conjuguent parfois mal avec des productions mécanisées et surtout, elles ne sauraient résoudre à long terme une crise alimentaire liée à une production de nourriture qui s'aligne sur la satisfaction

des désirs illimités de consommateurs maternés par l'agro-industrie.

L'agriculture Suisse fait bonne figure

En Suisse, depuis 1993, le sol est protégé contre l'érosion par différentes lois. Par l'assolement et la rotation des cultures, l'Ordonnance sur les paiements directs est venue «prévenir autant que possible l'érosion, le tassement et la perte du sol (...)» (art 8). L'Ordonnance sur les sols ainsi que la Loi sur les Eaux viennent renforcer ce cadre légal.

Ces lois sont-elles réellement efficaces? L'érosion pose-t-elle actuellement problème en Suisse?

Réponse de Volker Prasuhn, expert suisse dans le domaine de la recherche sur l'érosion à l'Agroscope Reckenholz-Tänikon:

L'étude que nous avons menée nous apporte une vue générale sur l'érosion des sols en Suisse, son ampleur, sa fréquence et ses causes. L'érosion des sols ne pose en général pas de problème, mais dans certains cas, je dirais 10 à 20% des cas, le phénomène est problématique. Des routes et des bâtiments sont endommagés. Pour ce qui est de l'agriculture, on ne constate pas de baisse de fertilité qui soit inquiétante. On peut imaginer que sur le long terme, de 100, voire 500 ans, cela puisse devenir un souci.

Néanmoins, selon les simulations qu'il a faites, l'érosion entraîne encore chaque année la perte de près de 840'000 tonnes de terre hors des parcelles de grandes cultures. Chez nous le phénomène est donc mineur mais, comme il le dit «non négligeable».

Amélie Pistorius

Forum paysan

«Quel syndicalisme pour le marché laitier suisse et européen?»

Vendredi 30 avril 2010 à 20h à la Parqueterie de Mézières (FR)

Les sections d'Uniterre Fribourg et Vaud organisent cette soirée avec Erwin Schöpges, Président du MIG-Belgique, très impliqué dans EMB.

17 avril à Bulle

La section Fribourg d'Uniterre organise une vente de lait équitable dans le cadre de la journée internationale des luttes paysannes.

Lieu: Coop «Le Caro» à Bulle Samedi 17 avril de 9h à 16h.

Séminaire: «La pensée et l'action dans le pouvoir. Colère: dynamiques soumission-insoumission et création politique». 23, 24, 25 avril 2010

Ce colloque est organisé par l'Université de Lausanne. L'objectif est de l'ouvrir à différentes luttes actuelles locales. Uniterre y est invité en raison de la révolte paysanne de l'automne dernier.

Il est possible d'y assister et de participer activement à l'atelier qui donnera la parole à la paysannerie. L'inscription pour les membres d'Uniterre est de 40.-.

Plus de détails et inscription jusqu'au 16 avril:

www3.unil.ch/wpmu/ctp2010 ou auprès du bureau d'Uniterre.

Nous avons écrit un texte introductif que vous pouvez vous procurer auprès du bureau.

17 AVRIL 2010, JOURNÉE INTERNATIONALE DES LUTTES PAYSANNES À GENÈVE «Dire non à l'agroindustrie et à la mainmise des supermarchés sur la paysannerie!»

En collaboration avec la Marche Mondiale des Femmes-Genève et avec le soutien de l'ONG E-Changer et de la Coordination Climat et Justice Sociale. 9h30-11h30: Visite de la ferme «Jardin des Charrotons» située dans la Plaine de l'Aire. Projet d'agriculture contractuelle de proximité mené notamment par de jeunes paysannes. www.charrotons.org. Plan d'accès sur leur site (ch.des Grands Champs).

12h30 à 14h30: Action visuelle autour du thème: «Nous voulons plus de paysan-ne-s à Genève et une agriculture de proximité créatrice d'emplois».

Moment convivial autour de produits du terroir. Lancement du pain «TourneRêve-Uniterre» fabriqué à base de blé genevois payé équitablement.

Lieu: Esplanade du Pont de la Machine et place de la Petite Fusterie (rive gauche du Pont de la Machine) 15h00-18h00: Projection du documentaire «Au coeur de la proximité», Nicole Petitpierre, 2009, 40 min.

Table ronde: témoignages et points de vue de femmes autour de la thématique de la grande distribution, de l'alimentation et de la paysannerie.

Avec: Assunta Salvatierra du Mouvement des sans terre de Bolivie, une paysanne d'Uniterre, une représentante de la Marche Mondiale des Femmes-Genève, une représentante des syndicats du secteur tertiaire. Lieu: salle Rachel Carson, Maison des Associations, 15 rue des Savoises, Genève.

Programme détaillé sur www.uniterre.ch



Responsable du journal:

Valentina Hemmeler Maïga, v.hemmeler@uniterre.ch Imprimerie, annonces:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs. 1450 Sainte-Croix. Tél. 024 454 11 26

Secrétariat du syndicat:

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne. Tél: 021 601 74 67, Fax 021 617 51 75, Courriel: info@uniterre.ch Abonnements et changements d'adresse:

Patricia Gaillet, 1564 Domdidier Tél. 026 675 16 46, Fax 026 675 16 36, p.gaillet@uniterre.ch Fr. 150.—paran, CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen, Compte Uniterre No 28496.55, 1564 Domdidier

Commission «parl de lait, 1.-pour le paysan»: Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, lait@uniterre.ch Commission grandes cultures et viande: Valentina Hemmeler Maïga, gcviande@uniterre.ch

Commission internationale Uniterre:

Rudi Berli, 8 rue Lissignol, 1201 Genève Tél. 078 707 78 83, ciu@uniterre.ch Coordination Européenne Via Campesina: Valentina Hemmeler Maïga, 021 601 74 67

Commission vente directe:

Nicolas Bezençon, 021 601 74 67, n.bezencon@uniterre.ch